

Francs-tireurs l'Isle et environs

TIR DE L'ISLE 2017

Carabine 50m

Stand de tir de 1148 Vautau / L'Isle, Rte Des Mousses

Coordonnées GPS 521832 / 164406

Ligne de tir direction Nord-Ouest

8 cibles SIUS

Places de parc gratuites à proximité du stand de tir

Concours de groupes

Cibles groupe et distinction

Cible à répartition ultérieure

Cible à répartition immédiate

Concours des Vainqueurs de la fête

Jeudi	27	avril 2017	15h00 – 19h00
Vendredi	28	avril 2017	15h00 – 19h00
Samedi	29	avril 2017	08h00 – 12h00

Vendredi	05	Mai 2017	15h00 – 19h00
Samedi	06	Mai 2017	08h00 – 12h00

Prolongation des heures de tir réservée

<p>Bienvenue à toutes les tireuses et tous les tireurs. Nous vous souhaitons un bon tir et un agréable séjour dans nos installations</p>
--

Dispositions générales

Prescriptions	La manifestation est soumise aux Règles du tir sportif (RTSp, Doc. 2.10.4020 f) de la FST ainsi qu'à toutes les prescriptions, règlements, directives, dispositions d'exécution (DE) y relatives. Ces prescriptions règlent toutes les positions qui ne sont pas explicitement citées dans le plan de tir; elles sont affichées dans l'installation de tir. Elles doivent être appliquées en tout temps par les organisateurs. Chaque tireur participant accepte en tant que contrat mutuel les dispositions et prescriptions du plan du tir ainsi que les éventuelles autres prescriptions et directives mises à disposition ou affichées dans les stands de tir.		
Classes d'âge	Juniors (U17)	10 – 16 ans	2007 – 2001
	Juniors (U21)	17 – 20 ans	2000 – 1997
	Elite (E)	Classe ouverte	
	Seniors (S)	46 – 59 ans	1971 – 1958
	Vétérans (V)	60 – 69 ans	1957 – 1948
	Seniors-vétérans (SV)	dès 70 ans	1947 et plus âgés
Participation	Seuls les tireurs licenciés membres de sociétés carabine 50m affiliées à une SCT/SF de la FST sont admis. Chaque programme de concours ne peut être tiré qu'une fois par le même tireur.		
Munition	Elle peut être achetée au stand de tir.		
Ouverture des bureaux	30 minutes avant le début des tirs.		
Livret de tir	Taxe unique de CHF 6.-		
Rangeurs	15 minutes pour 15 coups. Au maximum 3 rangeurs par tireur.		
Contrôle des armes	A l'intérieur des installations de tir, la culasse des carabines 50m qui ne sont pas conservées dans leur étui doit être ouverte.		
Appareils d'observation	Les télescopes ou autres moyens d'observation ne sont pas admis.		
Responsabilité	L'organisateur décline toute responsabilité pour les armes ou autres objets.		
Assurance	Tous les participants sont assurés selon les dispositions de l'USS. Les assurés renoncent à toutes autres prétentions envers l'organisateur.		
Plaintes	Les plaintes éventuelles concernant cette manifestation sont traitées et réglées immédiatement par l'organisateur. Le droit de recours à la Commission disciplinaire et de recours de la FST est réservé. (reg 1.31.00 du 28.08.2001)		
Distribution des prix	Aucune distribution des prix n'aura lieu. Les palmarès seront publiés dans les 4 semaines suivant le dernier jour du tir. Les décomptes, répartitions des concours de groupes, vainqueurs de la fête et d'éventuelles répartitions supplémentaires seront envoyées en bloc aux responsables des sociétés. Le palmarès sera transmis électroniquement au responsable SVTS pour publication sur le site Internet « tir-vd.ch ».		
Inscriptions	Jusqu'au 14 avril 2017 , en bloc avec l'inscription des groupes, en utilisant le formulaire d'inscription. Lors de l'inscription, un no de CCP ou un no de compte bancaire (avec IBAN) sont à joindre à l'envoi. par courrier à : Raymond Casucci en Chatagnis 4 1143 Apples Tél. : 079 / 469 25 59 ou 021 802 93 32 ou par e-mail : raymond-casu@bluewin.ch		
Contact	Durant la manifestation : 079 / 469 25 59 ou 021 802 93 32		

Francs-Tireurs L'Isle et environs

Le Président


Pascal Petter

Société Vaudoise des Tireurs Sportifs

Plan de tir Vérifié et approuvé
Responsable Concours des Sociétés

Gilbert Decrausaz

Apples, le 03 décembre 2016

Le Chef des Tirs


Raymond Casucci

Glion, le 18 janvier 2017



EXERCICES

Zone des points	Cible 10
Programme de tir	5 coups par passe, coup par coup, nombre de passes illimité
Position	Couchée
Frais de participation	CHF 2.- (finance de tir) par passe
Dispositions	L'interruption de la passe et le transfert à toutes les bonnes cibles sont autorisés.

L'ISLE

Cible à distinction

Zone des points	Cible 10
Programme de tir	6 coups, coup par coup
Position	Couché
	Les seniors-vétérans dès 70 ans peuvent tirer couché avec appui.
Frais de participation	CHF 10.50 (CHF 9.90 émoluments de contrôle et CHF 0.60 contribution de sport et de formation)
Distinctions	Carte-couronne à CHF 8.-
	Elite + Seniors E + S 54 points
	U21 + Vétérans U21 + V 53 points
	U17 + Seniors-vétérans U17 + SV 52 points
Dispositions	Les tireurs qui ont obtenu deux résultats de distinction recevront une carte-couronne à CHF 15.-. Les cartes couronnes non retirées durant la manifestation deviennent caduques et restent acquises à l'organisateur.

VENOGE

Cible à répartition ultérieure

Zone des points	Cible 10
Programme de tir	9 coups à tirer en 3 séries consécutives de 3 coups sans limite de temps.
Position	Couché
	Les seniors-vétérans dès 70 ans <u>ne peuvent pas</u> tirer couché avec appui.
Frais de participation	CHF 12.50 (CHF. 11.60 finance de passe et CHF. 0.90 contribution de sport et de formation).
Répartition	Au minimum 60% des finances de la passe "Venoge" doit être réparti au 50% des tireurs classés. Répartition selon système multiplicateur. Voir Appendice au "Modèle de Plan de tir RTSp pour les concours des sociétés Carabine 50m".

VAUTAU

Cible à répartition immédiate

Zone des points	Cible 20																								
Programme de tir	6 coups, coup par coup																								
Position	Couché, les seniors-vétérans dès 70 ans peuvent tirer couché avec appui.																								
Frais de participation	CHF 12.50 (CHF 11.90 finance de passe et CHF 0.60 contribution de sport et de formation).																								
Répartition	<table><tr><td>120 points</td><td>CHF 80.-</td><td>115 points</td><td>CHF 15.-</td></tr><tr><td>119 points</td><td>CHF 50.-</td><td>114 points</td><td>CHF 10.-</td></tr><tr><td>118 points</td><td>CHF 40.-</td><td>113 points</td><td>CHF 8.-</td></tr><tr><td>117 points</td><td>CHF 30.-</td><td>112 points</td><td>CHF 6.-</td></tr><tr><td>116 points</td><td>CHF 20.-</td><td>111 points</td><td>CHF 5.-</td></tr><tr><td></td><td></td><td>110 points</td><td>CHF 4.-</td></tr></table>	120 points	CHF 80.-	115 points	CHF 15.-	119 points	CHF 50.-	114 points	CHF 10.-	118 points	CHF 40.-	113 points	CHF 8.-	117 points	CHF 30.-	112 points	CHF 6.-	116 points	CHF 20.-	111 points	CHF 5.-			110 points	CHF 4.-
120 points	CHF 80.-	115 points	CHF 15.-																						
119 points	CHF 50.-	114 points	CHF 10.-																						
118 points	CHF 40.-	113 points	CHF 8.-																						
117 points	CHF 30.-	112 points	CHF 6.-																						
116 points	CHF 20.-	111 points	CHF 5.-																						
		110 points	CHF 4.-																						
	Au minimum 60% des finances de la passe "Vautau" doit être réparti selon tableau ci-dessus. Si la répartition immédiate n'atteint pas 50%, une répartition complémentaire aura lieu. Au cas où la répartition immédiate se situe entre 50 et 60%, le montant manquant sera attribué comme répartition supplémentaire au concours de groupes.																								
Dispositions	La répartition doit être encaissée pendant la durée du tir. Les prétentions ultérieures ne seront pas prises en considération.																								

CHATEL-GROUPE

Cible à distinction

Zone des points	Cible 10
Programme de tir	10 coups, coup par coup
Position	Couché
Frais de participation	Les seniors-vétérans dès 70 ans peuvent tirer couché avec appui. CHF 10.50 (CHF 9.50 émoluments de contrôle et CHF 1.00 contribution de sport et de formation).
Distinctions	Carte-couronne à CHF 8.- Elite + Seniors E + S 90 points U21 + Vétérans U21 + V 88 points U17 + Seniors-vétérans U17 + SV 87 points
Dispositions	Le résultat compte pour le concours de groupes. Les tireurs qui ont obtenu deux résultats de distinction recevront une carte-couronne à CHF 15.-. Les cartes couronnes non retirées durant la manifestation deviennent caduques et restent acquises à l'organisateur.

CONCOURS DE GROUPE

Droit de participation	Toutes les sociétés affiliées à une SCT/SF de la FST sont admises au concours. 5 tireurs licenciés à la carabine 50 m appartenant à la même société forment un groupe. La même société peut inscrire plusieurs groupes. Les tireurs qui ne font pas partie d'un groupe peuvent tirer cette cible en tant que tireurs individuels. En tant que tireurs de groupe, les seniors vétérans (SV) peuvent tirer cette cible couchés et appuyés.
Finance d'inscription	Finance de groupe de CHF 30.- par groupe. Cette finance est à payer sur place.
Inscriptions	Au moyen du formulaire ad hoc. Lors de l'inscription, un no de CCP ou un no de compte bancaire (avec IBAN) sont à joindre à l'envoi.
Mutations	Les tireurs empêchés peuvent être remplacés par d'autres tireurs licenciés à la carabine 50 m de la même société. Un tireur ayant déjà tiré la passe groupe ne pourra plus être muté. La mutation d'un tireur d'un groupe à un autre est autorisée si aucun tireur des deux groupes n'a tiré la passe groupe.
Classement	Le total des cinq résultats individuels définit le rang. En cas d'égalité, le classement est déterminé par : - les meilleurs résultats individuels - les coups profonds de tout le groupe - tirage au sort.
Dotation	Au moins 60% des du produit des finances de groupe ainsi que d'éventuelles différences provenant de la cible "Vautau" sont distribués à au moins 50 % des groupes classés. Répartition selon système multiplicateur. Voir Appendice au "Modèle de Plan de tir RTSp pour les concours des sociétés Carabine 50m"
Dispositions	Chaque participant ne peut faire partie que d'un seul groupe. Les groupes de L'Isle participent hors-concours.

VAINQUEURS DE LA FETE

- Tous les participants ayant tiré les 4 cibles prennent part à ce concours.
- Classement en trois catégories : Elite (E + S), Vétérans (V + SV); Dames
- Une inscription particulière n'est pas nécessaire.
- Les seniors-vétérans dès 70 ans appuyés doivent renoncer à ce concours.

Classement	<u>A l'addition des passes suivantes:</u>		<u>Départage en cas d'égalité</u>	
	- L'Isle	100 %	1	L'Isle
	- Venoge	100 %	2	Venoge
	- Vautau	100 %	3	Vautau
	- Châtel-Groupe	100 %	4	L'âge, du plus âgé au plus jeune

Dotation	Catégorie	Elite	Vétérans	Dame
	Tireurs	E / S	V / SV	D
	Rang 1	CHF 70.-	CHF 70.-	CHF 30.-
	Rang 2	CHF 55.-	CHF 55.-	CHF 20.-
	Rang 3	CHF 40.-	CHF 40.-	CHF 10.-
	Rang 4	CHF 32.-	CHF 32.-	
	Rang 5	CHF 26.-	CHF 26.-	
	Rang 6	CHF 22.-	CHF 22.-	
	Rang 7	CHF 18.-	CHF 18.-	
	Rang 8	CHF 15.-	CHF 15.-	
	Rang 9	CHF 12.-	CHF 12.-	
	Rang 10	CHF 10.-	CHF 10.-	
		CHF 300.-	CHF 300.-	CHF 60.-

VAINQUEURS DE LA FETE JUNIORS

- Tous les Juniors (U17 et U21) ayant tiré les cibles L'Isle et Châtel-Groupe prennent part à ce concours. Ils seront classés dans la catégorie Juniors (J)
- Une inscription particulière n'est pas nécessaire.

Classement	<u>A l'addition des passes suivantes:</u>		<u>Départage en cas d'égalité</u>	
	- L'Isle	100 %	1	L'Isle
	- Châtel - Groupe	100 %	2	L'âge, du plus jeune au plus âgé

Dotation	Catégorie	Juniors
	Tireurs	U17 / U21
	Rang 1	CHF 30.-
	Rang 2	CHF 20.-
	Rang 3	CHF 10.-
		CHF 60.-

Dispositions pour les concours Vainqueurs de la Fête

Si un tireur catégorie Juniors ou Vétérans obtient un résultat lui permettant de gagner un prix supérieur en catégorie Elite que dans sa catégorie respective, il sera classé en Elite et participera hors concours dans sa catégorie (Juniors/Vétérans).

Si une Dame obtient un résultat lui permettant de gagner un prix supérieur dans sa catégorie d'âge que dans la catégorie Dames, elle sera classée dans sa catégorie d'âge (Juniors ; Elite ; Vétérans) et participera hors concours dans la catégorie Dames.